



Certificat d'urbanisme accepte puis refuse

Par **sanch**, le **09/12/2013 à 16:08**

[fluo]bonjour[/fluo]

ayant fait une demande de certificat d'urbanisation pour un terrain m'appartenant,j'ai reçu le 07 12 2013,une réponse positive par courrier.

aujourd'hui,09 12 2013,je reçois un appel téléphonique du service concerné me disant qu'ils ont fait une erreur et qu'en fait,la réponse est négative. que puis-je faire?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **09/12/2013 à 17:10**

Bonjour,

Vous voulez dire que le terrain a été déclaré constructible, par exemple, mais qu'on vous informe que c'est par erreur ?

Si tel est le cas il va falloir attendre la notification rectificative et agir selon le ou les motifs exposés.

Par **sanch**, le **09/12/2013 à 17:25**

Tout a fait,il a été déclaré constructible par erreur.

donc, j'attends le rectificatif ?

merci

Par **moisse**, le **09/12/2013** à **18:51**

Bonsoir,

Entre un CU écrit et un avis téléphoné la différence de validité est claire.

C'est pourquoi il est probable qu'un avis rectificatif va vous parvenir.